

## Communiqué de presse Bruxelles, 13.08.2018

### **Un site internet en guise de rapport annuel : l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) innove en publiant ses résultats 2017 en version digitale**

**En 2017, les 460 collaborateurs de l'AFMPS ont clôturé plus de 8 000 dossiers d'autorisation pour des médicaments, effectué pas moins de 2 200 inspections et enquêtes, analysé plus de 10 000 notifications d'effets, réactions et incidents indésirables, et répondu à plus de 250 questions des médias.**

L'Administrateur général de l'AFMPS, Xavier De Cuyper, et ses collaborateurs innovent et présentent leurs résultats 2017 sous la forme d'un site internet.

Pour en savoir plus, [découvrez toutes les réalisations 2017 de l'AFMPS dans son rapport annuel digital](#).

L'AFMPS vous invite également à nous donner votre avis sur ce rapport annuel et son nouveau support via le [sondage en ligne](#).

Si vous souhaitez être tenu au courant des communiqués de presse de l'AFMPS ainsi que du matériel de communication en lien avec ces communiqués, envoyez un e-mail à [comm@afmps.be](mailto:comm@afmps.be) et suivez-nous sur les médias sociaux :



#### **Pour plus d'informations**

Ann Eeckhout, porte-parole de l'AFMPS - 0032 2 528 40 12 ou 0032 495 23 71 69 – [comm@afmps.be](mailto:comm@afmps.be)